

Attestation de loyer



A remplir par le propriétaire, le bailleur, la famille d'accueil	Art. D542.17 et R 831.11 du code de la Sécurité sociale Arrêté du 22 août 1986
Nom et prénom ou raison sociale (du propriétaire, bailleur ou mandataire, de la famille d'accueil):	
Adresse:	
N° de téléphone : L L L L L	
·	
N° SIRET :	
certifie sur l'honneur que M. ou Mme (nom et prénom) : et N	Л. ou Mme (nom et prénom):
est (sont) locataire(s) en titre depuis le L L du logement situ	é (adresse complète)
■ S'agit-il d'une chambre (pièce unique sans WC) ? ☐ oui ☐ non	
■ Surface réelle du logement (en mètres carrés) : m²	
■ S'agit-il d'une colocation (sauf concubinage) ? □ oui □ non. Si oui nombre	e de colocataires (y compris le demandeur)
■ Montant mensuel du loyer (payé par le locataire ou le colocataire pour un mois complet)	
- Mois d'entrée dans les lieux, précisez ce mois :	
Loyer sans les charges : € Montant des charges : € Si n	neublé : montant charges comprises €
Montant total du loyer en cas de colocation : €	
- Mois de juillet, précisez l'année :	
Loyer sans les charges : € Montant des charges : € Si n	neublé : montant charges comprises €
■ Votre locataire (ou colocataire) est-il à jour dans le règlement de ses loyers?	oui non
■ S'il n'est pas à jour dans le règlement de ses loyers, mois du dernier loyer acqui	tté :
■ S'agit-il d'une sous-location ? □ oui □ non. Si oui s'agit-il d'une sous-locat	ion :
ans une famille d'accueil par une association	autre (préciser) :
■ S'agit-il d'un hôtel ou d'une pension de famille : ☐ oui ☐ non	
■ Si le logement est conventionné	
• code bailleur • code agence	
code programme code locataire code locataire	
n° de convention	
signée le Lul Lul Crenouvelée le Lul Lul C	
■ S'il s'agit d'un logement pour lequel l'allocation de logement est versée au	itomatiquement au bailleur
• code bailleur - code agence - code agence	•
• code locataire	
■ Dans les autres cas, souhaitez-vous recevoir directement l'aide au logement ?	(A compléter uniquement si vous remplissez ce document pour
la première fois) Oui Onon (Si oui n'oubliez pas de remplir la demande de verseme.	
■ Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées ci-dessous :	
Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002-120 du 30 janvi	
 Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril; la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électriques et de gaz ne pré 	ésentent pas de risques manifestes pour la santé et la
sécurité physique des locataires ; • l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger ;	7. 4.
• il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable froide et chaude ;	t, avec douche ou baignoire et WC, gement ; r, soit un volume habitable d'au moins de 20 m³.
I'installation de chauffage est suffisante et sans danger ; I'installation sanitaire :	- -
- s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et intérieure au logemen	t, avec douche ou baignoire et WC,
 si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent être extérieurs au logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pour 2,20 m de hauteu 	r, soit un volume habitable d'au moins de 20 m ³ .
	ture - cachet oriétaire ou du bailleur ou famille d'accueil)
ALe L L L L L L L L L L L L L L L L	inetaire ou uu pailleur ou lattiille d'accuell)

Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration.

La Caf/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3, L. 831-7 du code de la Sécurité sociale et L. 351-12 du code de la Construction et de l'habitation - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Sécurité sociale - prononcé de pénalités). La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Emplacement réservé à la Caf

Date demande: 29 octobre 2021 ALEXANDRE CHASSAGNE

0105 fdero598 MAT 6139621 Z -IDX X 5002503 W 598 -PAGE 1/2





Attestation de résidence en foyer

A remplir par le gestionnaire de l'établissement. Nom et adresse de l'établissement :				
N° de téléphone : L				
N° de fax : └		resse mél :	(@
				_
Nature	foyer de jeunes travailleurs		illeurs migrants	résidence sociale
de l'établissement	maison de retraite			
de l'établissement				
résidence universitaire non Crous résidence universitaire Crous, dans ce cas s'agit-il :				
		'une chambre réha		créé après réhabilitation
Je soussigné(e) M./M				(représentant de l'établissement)
	deur (nom et prénom) :			
	n établissement depuis le			
	nse de logement depuis le			
	(en mètres carrés) : $\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ $		– sonnes résidant dans ce loc	nement
	non conventionné : montant de	-	-	
-		-	un mois complet	
■ S'il s'agit d'un foyer conventionné (hors résidences universitaires) : N° de la convention □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □				
	ée le Lud Lud Lud	Fauivalenc	e de lover et de charges loc	catives€
-	devance complète		o do loyor or do orlangoo loc	
	eunes travailleurs et les résidenc		ntionnées · neuf ou avec	travally sans travally
	conventionné ou d'une résidenc			Tavadx Sans travadx
• code bailleur			gence LLL	
code program		• code lo		
• •	as, souhaitez-vous recevoir direc			ant al your remplicant on decument pour
la première fois)	oui non (Si oui n'oubliez pa			ent si vous remplissez de document pour
, ,	aler à la Caf ou à la MSA tout dé			4 mais
			te moccupation depassant	4 111013
Λ				
			Signature et cachet (nom et qualité du signataire)	
			(nom et quaine du signataire)	
La Caf/MSA vérifie l'exactitu (Articles L. 114-9 - dépôt de L. 351-12 du code de la Cor La loi 78-17 du 06/01/1978	e plainte de la Caisse pouvant aboutir à : t estruction et de l'habitation - sans préjudice	code de la Sécurité soci ravail d'intérêt général, le des sanctions pénales lers et aux libertés s'ap	ale). La loi punit quiconque se rend amende ou peine de prison, L. 583- encourues, L. 114-17 du code de la plique aux réponses faites sur ce fo	coupable de fraude ou de fausse déclaration 3, L. 831-7 du code de la Sécurité sociale et a Sécurité sociale - prononcé de pénalités).
Domando do ve	reamont direct de l'aid	O ou beilleur eu		
	ersement direct de l'aid		_	gostionnaira. Dans co cas alla est
S'il le souhaite, l'allocation de logement peut être versée directement au propriétaire-bailleur ou au gestionnaire. Dans ce cas elle est déduite du montant du loyer ou de la redevance.				
I deduke da montant d	u loyer ou de la redevance.			
Pour faire cette	demande, le logement (hors foyer) doit	répondre aux caract	éristiques de la décence (décret	2002-120 du 30 janvier 2002).
	ionnaire désigné ci-dessous den ctement (Joindre un relevé d'ider			ent de son locataire ou du résident
A	le 💷 🗀			
			Signature - cachet	
			(du bailleur ou famille d'accueil ou gest	tionnaire de l'établissement)

Emplacement réservé à la Caf

Date demande: 29 octobre 2021 ALEXANDRE CHASSAGNE

0105 fdero598 MAT 6139621 Z -PAGE 2/2 IDX X 5002503 W 598 -

